

COMMUNE DE SAVIGNAC-DE-L'ISLE



Bulletin municipal

N°2

JUIN 2010

EDITORIAL



Le mot du Maire

Chers Savignacais,

Doucement l'été nous revient avec parfois quelques journées de froidure.

En attendant, nos associations continuent d'animer la vie de notre commune, merci à elles, merci à tous ces bénévoles qui usent de leur temps pour nous offrir ces manifestations de plein air, de spectacles ou encore d'exposition de peinture au sein de notre foyer « relooké ».

Pour cette dernière notre regard était invité à s'attarder sur ces tableaux qui nous ont révélé des talents que nous ignorions.

Merci également à nos équipes d'enseignants du RPI qui, outre leur travail éducatif, accompagnent les enfants sur les chemins de la création.

Chaque fête scolaire en témoigne et j'avoue que je suis toujours heureux de voir la joie des petits.

Concernant nos affaires communales, les informations sont développées à travers les articles qui suivent rédigés par les conseiller municipaux.

Je tiens toutefois à en invoquer les principales.

Vous avez pu constater que le garage est désormais reconstruit.

Nous avons également procédé à l'achat d'un tracteur équipé pour le fauchage.

L'emprunt réalisé sur 10 ans permet d'en étaler la dépense compensée par le remboursement des assurances.

Certains équipements nous font toujours défaut (panneaux, barrières, grilles...) même si nous pouvons compter sur les aides et concours des communes du canton, Sablons et St martin du bois en premier lieu.

En projet pour cette année 2010, nous avons inclus au budget, des travaux d'amélioration d'écoulement des eaux, notamment à Pichot et si possible à

Boyer dans l'attente de travaux beaucoup plus importants qu'il conviendra de réaliser ultérieurement.

Nos capacités de financement actuelles ne nous le permettent pas.

Quelques nouvelles de nos intercommunalités qui avancent malgré quelques réticences.

Pour l'heure trois CDC sont d'accord pour fusionner et s'orienter vers cette communauté d'agglomération autour de Libourne.

L'analyse de faisabilité en est actuellement à la phase d'étude. Sa concrétisation permettra la création d'un pôle d'activité sur St Denis de Pile.

Voilà donc en quelques mots les derniers événements qui concernent votre commune.

Bonne lecture.

Le Maire

Yves TILH

Retrouvons notre journal...

C'est toujours avec le même plaisir que nous vous proposons notre bulletin d'informations municipales.

Vous retrouverez dans ce journal vos rubriques habituelles, sur les actualités communales, l'école, un savignacais original par son activité professionnelle.

Nous parlerons également des associations et de leur actualité tandis que le coin des conseillers vous permettra d'en savoir d'avantage sur le travail de vos élus.

Enfin, nous vous présenterons le Syndicat des Eaux du Canton de Guitres et toujours des infos pratiques.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes, une très bonne lecture.

La Commission Information

Dans ce numéro :

Editorial	P.1
Actualités communales	P.2
Intercommunalité	P.5
Le coin des associations	P.6
Ils font notre histoire	P.8
Infos pratiques	P.9
Le coin des conseillers	P.10
Côté pratique et Etat civil	P.11
jeux	P.12



Les actualités communales

Chiens errants.

Avec la recrudescence de la divagation des chiens sur la commune, il est bon de rappeler la réglementation en vigueur sur ces animaux capturés sur le territoire communal et considérés comme dangereux ou potentiellement dangereux.

Les Chiens errants: Article L.211-19-1 et L.211-23 du code Rural.

Les chiens errants capturés: Mise au dépôt de 8 jours ouvrés (SIVU).

Pendant cette période si l'animal est identifié, il est vu par un vétérinaire à la fourrière. Il est ensuite rendu au propriétaire sous réserve de contraintes prescrites par le maire.

Si le propriétaire n'est pas retrouvé, après cette période de 8 jours ouvrés, le chien est considéré comme abandonné. Après avis du vétérinaire il peut être cédé à un refuge pour mise à l'adoption. (sauf pour les chiens de 1er catégorie).

Les chiens mordeurs ou griffeurs: Article L.211-14-2 du code Rural.

Dans tous les cas, lors d'une morsure ou d'une griffure, tout animal doit être présenté trois fois à un vétérinaire sanitaire, selon un protocole temporel précis:

- 1ère visite: dans les 24 heures suivant la morsure.
- 2ème visite: 7 jours après la morsure.
- 3ème visite: 15 jours après la morsure.

Cette obligation concerne tous les propriétaires d'animaux mordeurs ou griffeurs, que ces derniers soient vaccinés ou non contre la rage.

Julien WALLABREGUE

Budget communal.

Le 1er avril 2010, le budget primitif de la commune de Savignac-De-L'Isle a été soumis au vote du conseil municipal. Le contexte économique délicat a imposé certaines contraintes dans l'élaboration budgétaire.

Pour cette année, le total des dépenses prévues au budget communal 2010 au titre du fonctionnement et de l'investissement s'élève à 592 369,00 €..



Les actualités communales

Manifestation. Le dimanche 13 juin de 9 H à 17 H sera organisé un rallye pédestre sur les communes de Saint Martin du bois, Saint-Ciers-d'Abzac, Savignac de l'Isle et Bonzac.

Le rallye consiste en un déplacement entre les communes, en véhicule et ce sans notion de temps.

Le rassemblement et le départ se feront à Bonzac.

Des jeux, des questionnaires seront proposés sur le parcours. L'ensemble des points totalisés sur les quatre communes récompensera les meilleurs.

La remise des coupes et lots divers s'effectuera sur la commune organisatrice du « rallye pédestre » ST Martin du Bois, le jour de la fête locale.

Pour plus de renseignement vous pouvez vous adresser en mairie ou contacter le 06.19.34.88.97.

CONCOURS DEPARTEMENTAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Depuis de nombreuses années Savignac est primé dans le cadre de ce concours, cette année encore les efforts de Jacques ont été récompensés, il a reçu le 2ème prix des communes.

Depuis 2 ans des particuliers sont inscrits, cette année Mme Rouchereau a reçu un prix lors de la remise des récompenses qui a eu lieu à Rimons en présence d'élus du conseil général.

Si vous souhaitez participer, il suffit de vous inscrire auprès de la mairie avant le 15 juin.

Un jury composé de membres du conseil général sélectionne le plus beau fleurissement, en tenant compte également des efforts réalisés en matière d'économie d'eau. Le premier lauréat se voit récompensé par un bon d'achat.

CCAS. Un CCAS existe à Savignac, vous serez accueillis tous les premiers mardis de chaque mois de 16H00 à 18H00 ou sur rendez-vous.

N'hésitez pas si vous rencontrez des difficultés à venir nous voir.

Vous pouvez contacter les personnes suivantes :

Simone Bossuet : 05.57.84.26.32 ou 06.82.09.39.91.

Hugues Pellerin: 06.89.62.73.41.

Chantal Fontarnou: 05.57.74.22.46 ou 06.29.45.80.28.

Internet. Selon les services de France télécom, des difficultés de connexions internet faisant suite au passage en haut-débit de la commune, persistent.

Par conséquent, si vous rencontrez des difficultés de connexion, nous vous encourageons à prendre contact avec votre opérateur et à vous présenter en mairie.

Copains d'avant. Vous êtes allés à l'école de Savignac et vous avez envie de retrouver des souvenirs d'enfance, des personnes que vous avez perdu de vue ou tout simplement évoquer le passé... une journée « retrouvailles » va être organisée le 6 novembre prochain.

Parlez en autour de vous.

Si vous avez des photos elles seront les bienvenues.

Renseignements auprès de Simone BOSSUET

Tel: 05.57.84.26.32 / 06.82.09.39.91.



Actualités communales

Vente et locations. Vous êtes propriétaire d'un bien immobilier que vous souhaitez vendre ou encore louer ? Nous vous informons qu'un panneau d'annonces est disponible en mairie afin que votre proposition soit visible par tous.

Commerce communal. Depuis le 1^{er} avril dernier, les « filles CHARRIER », Nicole ROUCHE-REAU et Josiane LESTIDEAU, des enfants du village ont repris le multiple rural et l'ont naturellement baptisé « *Les Frangines* ».

Nicole et Josiane nous proposent de l'alimentaire, des vêtements, un dépôt de pain (venant de la boulangerie « *Christelle et Guillaume* » à St Denis de Pile) ainsi qu'un dépôt de presse et de tabac.

Bien entendu vous y trouverez toujours pour la convivialité, le bar, et avec le beau temps qui s'annonce, la possibilité de déguster des coupes glacées.

Nous leur souhaitons une grande réussite
dans leur entreprise

Ouverture :

Lundi au vendredi	8h30 - 13h00 16h00 - 20h00
Samedi	8h30 - 17h00
Dimanche	9h00 - 13h00

Le Mot de la Directrice ...

« Et voici déjà le « joli mois de mai »... »

Les CM2 sont partis en visite dans leur futur collège. Pour eux, va bientôt débiter une nouvelle aventure après sept années d'école primaire. Il leur restera sans nul doute le souvenir des préparatifs enfiévrés qui ont précédé les manifestations de cette année 2009/2010 : l'exposition « Arts et Automne », le marché de Noël et bien sûr la fête du livre où se révèlent les premiers talents littéraires. Il leur restera aussi cette fierté d'un travail accompli et mené à terme grâce à leur persévérance et leur enthousiasme. Les CP, au début du chemin élémentaire, ont connu aussi une grande aventure : celle de l'apprentissage de la lecture. Chacun pense déjà au passage dans la classe supérieure !

Notre projet jardinage a eu un franc succès et nous guetons chaque jour les progrès des petites graines semées dans le potager. Le 18 Juin, la fête des écoles réunira petits et grands autour des stands jeux et restauration. Un moment convivial qui clôture toute année scolaire. Reste la rencontre sportive contre les enfants de l'école de Fronsac... La coupe de l'an passé, gagnée par Savignac, va être remise en jeu !

Et puis aucune année scolaire ne se termine sans la traditionnelle sortie .. avec l'incontournable pique-nique !! Mais ce sera vraisemblablement dans la dernière semaine de juin .. en attendant il faut terminer les programmes dans la sérénité... avant de se dire au revoir pour de longues vacances. »

Mme PIERRE Directrice de l'école de Savignac-De-L'Isle



Le zoom sur l'intercommunalité

En 2009 et 2010 le **Syndicat de la Saye, du Galostre et du Lary** a fait faire, par l'entreprise S.E.T.E, le nettoyage des berges de la Saye et de la Vieille Saye. Ce nettoyage a été fait, sur le territoire savignacais, du pont de Beaumont au moulin de Caussaye, pour la Vieille Saye, et à la hauteur du lieu dit « Girard » pour ce qui est de la Saye.

Ce rafraichissement des berges permet déjà une évacuation plus rapide des eaux en cas de grosse pluie. Il faut noter que le bassin versant de la Saye, sur la commune, est de 257ha [environ 58% de la superficie communale].

Une visite des travaux a été organisée.

A cette occasion, Mr Bronier de la Cellule « d'assistance technique à l'entretien des eaux » du Conseil Général, Mr Ruget directeur de l'entreprise S.E.T.E [société d'études et de travaux environnement], le technicien de rivière Mr Londex et le Président du syndicat Mr Val-leau ainsi que les délégués communaux ont pu apprécier la qualité des travaux réalisés.

Les délégués du Syndicat (M. FONTARNOU et M. VERDIER)

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT DU CANTON DE GUITRES

LE SIEA du CANTON de GUITRES regroupe 14 communes (ABZAC, BAYAS, BONZAC, GUITRES, LAGORCE, LAPOUYADE, MARANSIN, SABLONS, ST CIERS D'ABZAC, ST DENIS DE PILE, ST MARTIN DE LAYE, ST MARTIN DU BOIS, SAVIGNAC DE L'ISLE ET TIZAC DE LAPOUYADE) 7000 abonnés, soit plus de 15000 habitants

Le syndicat a pour compétences l'adduction d'eau potable, l'assainissement non collectif et l'assainissement collectif. La compétence sur l'assainissement collectif est optionnelle, selon la volonté de chaque commune.

La société AGUR a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

Le syndicat disposait jusqu'en 2009 de deux points de prélèvement, un forage à BONZAC l'autre à SABLONS. Sur ces deux forages le syndicat prélève annuellement en moyenne 1000000 M3 sur l'éocène. Depuis la fin de l'année 2009, un troisième forage, dit de substitution à BAYAS, permettra à lui seul un prélèvement annuel, sur l'éocène moyen à inférieur, de 1000000 M3. La longueur du réseau, hors branchements est aujourd'hui de plus de 400 Kms.

Le syndicat travaille, depuis un grand nombre d'années, à la réhabilitation et à la rénovation des installations. Equipé d'un matériel informatique des plus performant il a mis en place la sectorisation (détection rapide de fuite, rendement, orientation des choix de renouvellement de réseau). Le Syndicat travaille également à la mise à jour des plans du réseau, au renouvellement du parc de compteurs, à la recherche de fuites, au renouvellement du réseau et enfin il sensibilise les abonnés à la bonne maîtrise de leur consommation d'eau.

Les délégués SIEA (M. FONTAINE et M. TILH)



Le coin des associations



SAVIGNAC EN FETE



Toute l'équipe de « Savignac en Fêtes » œuvre avec un réel plaisir pour animer la commune et vous a donc proposé cette saison plusieurs manifestations bien réussies grâce à vous :

Le désormais traditionnel vide grenier organisé en septembre par un temps superbe a remporté un vif succès.

Nous vous avons préparé pour octobre un bal des châtaignes qui a dû hélas être annulé suite à l'incendie des bâtiments communaux.

L'association a réalisé dernièrement un vide jardins et marché de printemps qui a attiré de nombreux visiteurs, promeneurs et chineurs dans une ambiance sympathique où chacun a pu apprécier cette agréable journée.

Pour vous remercier d'avoir partagé avec nous des bons moments lors de nos manifestations, nous vous offrons **le samedi 29 mai prochain une fête du village** avec des jeux, mais aussi pour faire revivre les bons souvenirs, une banda vous accompagnera jusqu'au port pour illuminer le ciel avec un splendide feu d'artifice et vous pourrez enfin vous amuser et danser au bal jusqu'au petit matin.

Vous voulez participer, adhérer.

Vous voulez voir nos réalisations passées.

Vous avez des idées, des suggestions, n'hésitez pas à nous les communiquer.

La boîte aux lettres de « Savignac en Fêtes » devant la salle des associations est à votre disposition ou bien consultez notre site Internet : www.savignacenfete.org

Les Amis des Vieilles Pierres

Mise au point

L'association les « Amis des Vieilles Pierres de Savignac-de-l'Isle » est toujours en sommeil et de ce fait n'a pour l'instant aucun projet de prévu à son calendrier avant d'avoir réglé ses problèmes internes, en particulier, l'élection d'un nouveau président et d'un nouveau bureau.

Plusieurs demandes au président minoritaire actuel, pour organiser une assemblée générale, sont restées sans réponse.

Notre association n'a absolument rien à voir avec une association concurrente créée et ayant à sa tête le propre président des Vieilles Pierres. Elle reprend la plupart des buts (cf ; ses statuts) et des projets des vieilles Pierres. Cette nouvelle association, qui vient donc de voir le jour, veut notamment organiser en 2010 une manifestation à Savignac, manifestation que nous avons organisé en 2009 et envisagions de remettre en place en 2011.

Les Amis des Vieilles Pierres



Le coin des associations

L'  TELIER  LIZARINE A fêté son 1^{er} anniversaire.

A cette occasion, une exposition d'une centaine d'œuvres vous a été proposée le samedi 8 et le dimanche 9 mai 2010 à la Salle des Fêtes de Savignac-de-l'Isle de 10 h à 19 h.

Cette exposition nous a permis de partager avec vous le fruit d'une année de création et qui sait, vous a donné l'envie de venir nous rejoindre.

Nous vous rappelons que les portes de l'Atelier d'Alizarine sont ouvertes le lundi et mardi de 14 h à 18 h à la Salle des Associations de Savignac-de-l'Isle pour une première séance gratuite.

Venez vous faire plaisir... C'est déjà tout un art !

L'Association

L'Amicale des Parents d'Elèves

L'Amicale des Parents d'Elèves de St martin du Bois et de Savignac de l'Isle donne l'occasion de se réunir entre parents, et en collaboration avec les maîtresses et les mairies, afin d'organiser des activités en périphéries des écoles. Les animations sont à caractère festif et peuvent également donner lieu à des bénéfices. Ces derniers sont par la suite reversés au profit des écoles qui peuvent alors plus aisément investir dans des projets ou du matériel pédagogique.

Cette année, l'Amicale a participé au Téléthon, au Carnaval et a organisé un Loto des écoles. Nous attendons la kermesse avec impatience!

Nous vous invitons à nous rejoindre, votre contribution peut être tout à fait ponctuelle, sur un évènement, ou tout au long de l'année! Les réunions sont toujours des temps de rencontres conviviaux et parfois même gourmands!

Pour toute question, vous pouvez nous contacter au numéro suivant: 05 57 74 63 02.

A très bientôt, Amicalement.



Ils font notre histoire

Pour ce nouveau journal, nous souhaitons vous présenter un jeune savignacais ayant une activité professionnelle particulière.

Grâce à Internet haut débit, il travaille à Savignac mais il est en contact quotidien avec le monde entier, Monsieur Yorik BAUNAY;

Yorik BAUNAY vit, avec son épouse qui travaille chez CEVA à Libourne et leur petit garçon d'un peu plus de 2 ans, à Savignac depuis juin 2007. Tous trois apprécient la vie dans notre beau village.

Géographe de formation, spécialiste dans l'étude des risques naturels il a créé en 2001 un site Internet CATNAT.net (prévention dans le monde des catastrophes naturelles). Ce site dispose également d'une véritable bibliothèque historique de ce type de phénomènes.

Aujourd'hui, avec plus de 200 abonnés par an et chaque mois, entre 40 et 50 000 visiteurs venant chercher une information sur les catastrophes naturelles, son site est la référence francophone en la matière.

Son activité est directement liée aux demandes des assurances, bureaux d'études, universités, ministères et des organismes publics spécialisés (CNRS, CETE...).

Après une nouvelle création, UBYRISK CONSULTANTS, Yorik BAUNAY propose, en collaboration avec d'autres bureaux d'études très spécialisés, une activité de conseil indépendant toujours dans l'étude et la gestion des risques naturels. Ainsi, des ONG, des assureurs, Météo France, le groupe Carrefour et bien d'autres font appel à ses compétences.

L'actualité récente, le séisme d'Haïti, la tempête Klaus et en ce début d'année la tempête Xynthia (il intervient pour les communes de La Faute et l'Aiguillon auprès des assurances et des élus locaux pour un soutien juridique) démontre l'utilité de son activité et lui assure une charge de travail importante.

L'adresse du site de Yorik BAUNAY : www.catnat.net



Le coin des conseillers

Elue déléguée à l'action sociale, au sein de la Communauté de Communes je me tiens à votre disposition pour tout renseignement.

Un service de transport et un service de portage de repas à domicile mis en place par la CDC de Guîtres s'adressent aux personnes habitant sur le canton et répondant aux conditions suivantes :

Transport

- Agées de plus de 70 ans
- Handicapées, dépendantes, accidentées ou malades
- Demandeurs d'emploi suivis par le PLIE ou la Mission locale n'ayant pas de moyens de transport, pour leurs recherches d'emploi, besoins de santé et démarches administratives.

Ce service couvre le territoire du canton de Guîtres et les déplacements vers Coutras et Libourne, Il fonctionne du lundi au samedi de 7H00 à 20H00.

Portage de repas à domicile

- Agées de plus de 70 ans
- Handicapées, dépendantes, accidentées ou malades

Les repas en barquettes scellées, prêts à être réchauffés sont livrés à domicile les jours suivants :

-lundi, mardi, jeudi matin entre 7H30 et 11H30

-vendredi après midi pour le week-end .

Pour tout renseignement concernant l'un de ces services, vous pouvez contacter la mairie ou la CDC (05.57.69.16.15.).

Simone Bossuet (Adjoint au Maire)

LE MOT DE LA COMMISSION DES ROUTES ET BATIMENTS COMMUNAUX

Local technique de la Mairie

Sa reconstruction est achevée.

Route du moulin de Beaumont

Les premiers travaux entrepris n'ont pas donné satisfaction. La réfection est prévue dès que le temps s'y prêtera (début d'été) ; pour information, l'entreprise n'a pas été payée des travaux réalisés.

Réseau électrique

Le renforcement du secteur de Brandet est terminé. Trois lampadaires vont être installés sur cette ligne et nous continuons à remplacer les éléments vétustes (6 sur les secteurs de Pichot et Corbineau).

Michel GIL (Adjoint au Maire)



Côté pratique

Les numéros utiles



-SOS Violences sexuelles
05.56.44.62.09

-Aide à la création d'entreprise
Conseil Général
05.56.99.33.33.

-Aide pour l'accès aux soins:
contactez la CPAM
08.20.904.104.

-Les alcooliques anonymes
05.56.24.79.11.



-Le Centre Routier du Libournais
(Conseil général)
05.57.55.23.70

-La Subdivision territoriale du libournais
(ex-DDE)
05.57.55.68.50.

-ERDF Dépannage électricité
08.10.33.30.33

-AGUR
0 820 027 057

- La CDC
05.57.69.16.15

-Mairie de Savignac-De-L'Isle / CCAS
05.57.84.25.90
Mairie-de-savignac@wanadoo.fr

Jours d'ouverture:
Mardi, Mercredi et Vendredi de 14h30 à
18h00

-Ecole et cantine de Savignac-De-
L'Isle
05.57.84.22.75.

-Garderie scolaire
05.57.84.92.56.

Etat civil

Naissances

Nous avons le plaisir d'accueillir,

Justine CHAPUS

Tiphaine NARDOU



Décès

Nous avons eu le regret de perdre,

Line MINGOT

Catherine TILH

Danielle BIAIS





MOTS FLECHES

fortin désastreuse	↓	moyen de levage frappe en douceur	↓	constat particulièrement	↓	fit un trou	↓	effondrement enlèvent	↓	occupon prénom féminin	↓	madriennes boîte à votes	↓	
geste de respect l'accommoderait	→					mauvaise femme format de papier	→							
désigna villain longueur	→							groupe fanatisé	→					
obstinés petit cube	→									lourdes charges des véhicules	→			
garnitures d'oreiller	↓	métal de lingot mauvais café	↓	être céléste évaluait	→					double crochet pris le risque	→			
opinion	→	os de l'oreille voies d'accès	→			petit tétu os de volatiles	→					pronom familier	→	
infidélité	→			unités informatiques autogène	→							domaine de navire	→	
vieille charrie orient	→							mauvaise à boire renfort de sabot	→					
aspira drogues	→													
reine de spoirée	→	cabochards de même	→											
prix de cinéma	→			devant la licence unité de surface	→			monnaie suissais garniture de dent	→			cloison roches lignées	→	
concrétisera	→	amoncellement possessif	→			surait négligence	→							
						fait du toit	→			alter	→		marque d'indignité	↓

ENIGMES

Noemy

Dans 4 ans, Noemy aura la moitié de l'âge de pierre. Aujourd'hui, Pierre a 14 ans. Quel est l'âge actuel de Noemy.

Un non-voyant et 2 voyants

3 personnes dont une non-voyante, participent à un jeu et tirent au hasard parmi 3 chapeaux noirs et 1 blanc. Chacun d'eux, excepté le non-voyant, peut voir la couleur du chapeau des 2 autres, mais pas la couleur du sien. Celui qui devine la couleur de son chapeau est champion. On demande aux 3 participants, si l'un d'eux connaît la couleur de son chapeau. Pendant quelques dixièmes de seconde, personne ne répond, et puis après, le non-voyant répond : oui ! Comment est ce possible ?

SUDOKU

1					8	7		
	6		3	5		8		2
		7				5		9
	8		6	3	9		4	
2	9					1		
9	8		6	7			1	
		6	4					8

Solution: Enigmes- Noemy Dans 4 ans, Pierre aura 18 ans. La moitié de son âge sera 9 ans. Aujourd'hui, Noemy a 4 ans de moins, donc : 9-4 = 5 ans / Vu le nombre de chapeaux noir et blanc, 2 combinaisons de répartition des couleurs, sont possibles : 1 - 2 des 3 personnes, portent un chapeau noir et le troisième un chapeau blanc, 2 - toutes les 3 personnes portent des chapeaux noirs (cas 2) / 2 - toutes les 3 personnes portent des chapeaux de couleur noire. Alors, le non-voyant se dit, si l'un de nous portait un chapeau blanc, la personne devant qui la voit en déclarant la couleur de son chapeau qui serait noir. Alors, si personne ne répond, c'est que nous tous, y compris moi, portons des chapeaux noirs (cas 2) / Alors, le non-voyant se dit, si l'un de nous portait un chapeau blanc, la personne devant qui la voit en déclarant la couleur de son chapeau qui serait noir. Alors, si personne ne répond, c'est que nous tous, y compris moi, portons des chapeaux noirs (cas 2) /